



THEME 6 : LA VIE SEXUELLE ET AFFECTIVE

L'adolescence est une période où les jeunes deviennent autonomes. Pour ce faire, ils s'appuient sur les relations avec leurs pairs (groupe et/ou couple) qui ont pour but de structurer leur identité dans le rapport à l'autre. Le couple est une formation sociale qui structure en profondeur les adolescents, leur rapport à eux-mêmes et aux autres, et leur future vie d'adultes. Les jeunes sont peut-être déjà en couple en dehors des séjours de cohésion, et des couples peuvent se former durant le séjour.

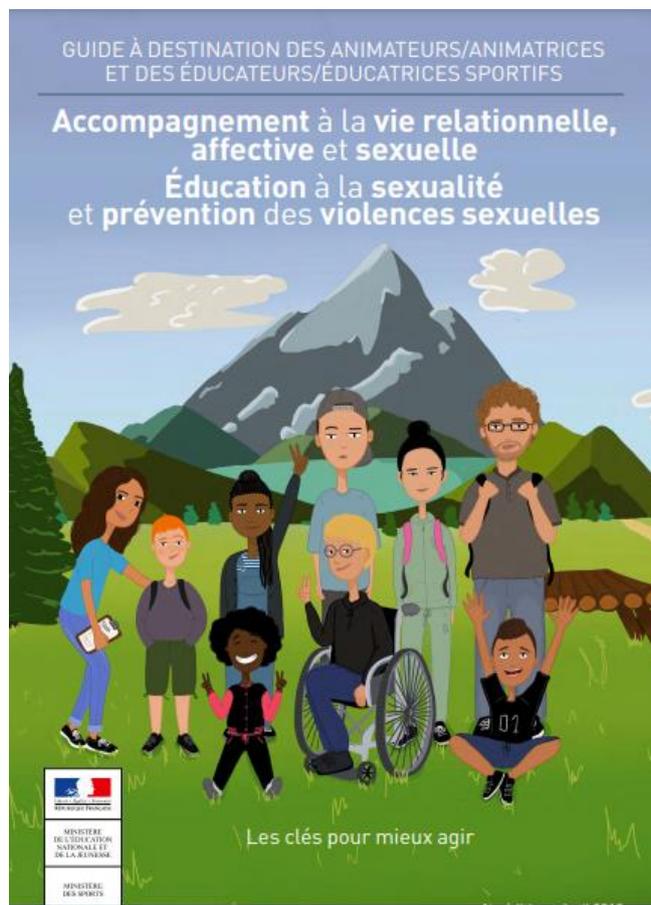
Lien vers le guide pédagogique :

https://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/guidesexualite_2022.pdf

L'objectif du guide, dont les travaux ont été coordonnés par la DJEPVA en lien avec la direction des sports, est de donner des clés aux animateurs, animatrices, éducateurs, éducatrices et responsables de structures (accueils collectifs de mineurs, structures sportives), des outils pour mieux prévenir et mieux traiter les questions et les difficultés liées à la sexualité des enfants et des adolescents

Il s'inscrit dans les objectifs prioritaires de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle 2017-2030.

Il est composé de plusieurs fiches thématiques vous permettant d'aborder des situations et thématiques variées.



Les dispositifs spécifiques pour les – de 26 ans :

- ▶ Prise en charge à 100% par l'Assurance maladie obligatoire et l'AME des frais liés à la contraception pour toutes les femmes jusqu'à 25 ans, assortie d'un tiers payant systématique
- ▶ Prise en charge à 100% de la contraception d'urgence pour toutes et tous sans ordonnance (en pharmacie)
- ▶ Prise en charge à 100% des préservatifs sans ordonnance en pharmacie pour les moins de 26 ans
- ▶ Dépistage gratuit du VIH et des IST dans tous les laboratoires de biologie médicale, sans ordonnance et sans RDV

Les ressources sur lesquelles vous pouvez vous appuyer :

En complément du guide pédagogique, des sites internet et numéro téléphoniques cités ci-dessus vous trouverez un vademecum à destination des professionnels de l'Education nationale, pouvant être repris par des professionnels au contact des jeunes, sur le sujet des violences sexuelles intrafamiliales pour comprendre, prévenir, repérer et agir:

<https://eduscol.education.fr/document/12583/download?attachment>

Les ressources à faire connaître aux jeunes :

- **Le site internet Fil santé jeunes** répond via ses pages, sa ligne téléphonique ou son tchat aux questions de santé physique, mentale et sexuelle etc que se posent les jeunes de 12 à 25 ans: <http://www.filsantejeunes.com/>
Tel : 0 800 235 236 – (tous les jours de 9h à 23h)
- Le site internet **“Question sexualité”** de Santé Publique France permet, grâce à des contenus simples, détaillés et validés par des experts, de trouver les réponses à toutes les questions que l'on peut se poser sur l'anatomie, les pratiques, la grossesse, les IST ou encore les discriminations liées à la sexualité : <https://questionsexualite.fr/>.
- Le site public de référence sur l'interruption volontaire de grossesse, et adresses des centres de santé sexuelle (ex centre de planification et éducation familiale) et des Espace Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS ou ex EICCF) : <https://ivg.gouv.fr/#>
- **Numéro vert national « Sexualités - Contraception – IVG » - écoutantes du Planning familial**- Tel : 0 800 08 11 11 (du lundi de 9h à 22h, du mardi au samedi, de 9h à 20h) + tchat
- Le site de Sida Info Service avec les lieux de dépistage des IST : <https://www.sida-info-service.org/> , et leur numéro vert 0 800 840 800.
- **119**: Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger pour plus d'information/de soutien spécifiquement sur la question de violences sexuelles sur mineurs – (7j/7 - 24h/24) – Site Internet : <http://www.allo119.gouv.fr> ou utiliser le tchat <https://www.allo119.gouv.fr/besoin-daide>
- **39 19**: numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro, fonctionnant 24h/24, garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence. <https://arretonslesviolences.gouv.fr>